

FRAIS DE DÉPLACEMENT GLOBAUX - RMAAQ
4^e TRIMESTRE 2020-2021 (JANVIER À MARS 2021)

Personnes concernées	Total des frais de déplacement	Informations additionnelles
L'ensemble du personnel de la Régie incluant les titulaires d'emploi supérieur (TES)	378,08 \$	<p>En raison de la pandémie Covid-19, les déplacements ont été très limités. Les dépenses sont attribuables aux déplacements jugés essentiels.</p> <p>Les dépenses compilées pour ce trimestre peuvent inclure: repas et indemnités kilométriques.</p> <p>Les coûts totaux excluent les frais liés à l'utilisation des cartes essence.</p>